


## FEAMP (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche)

### Règlement d'exécution (UE) N° 763/2014 de la commission

#### [Règlement exécution UE-763-2014](#)

Pour quel projet ?	Que dois-je faire ?
Pour tous les projets	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sur tout document ou support de communication relatif à votre projet apposez le drapeau Européen (la couleur est utilisée chaque fois que cela est possible et une version monochrome ne peut être utilisée que dans les cas justifiés) avec la mention "UNION EUROPÉENNE" et ajoutez le texte suivant: "Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le [Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche]"</li></ul> <div data-bbox="459 678 786 931" data-label="Image"></div> <p data-bbox="239 1014 820 1048"><a href="#">Logos de l'Union européenne (logo UE.jpg)</a></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="#">Charte graphique du drapeau européen (site europa.eu)</a></li><li>• L'emblème de l'Union est toujours clairement visible et placé bien en évidence. Son emplacement et sa taille sont adaptés à la taille du matériel ou du document utilisé. L'obligation de mentionner le Fonds ne s'applique pas aux petits objets promotionnels.</li><li>• Sur l'éventuel site web, insérez une description succincte de l'opération, en rapport avec le niveau de soutien, de sa finalité et de ses résultats mettant en lumière le soutien financier apporté par l'Union européenne. Sur le site, le logo est affiché en couleur. L'emblème et la mention de l'Union sont visibles dès l'arrivée sur le site dans la zone d'affichage d'un dispositif numérique, sans que l'utilisateur doive faire défiler la page.</li><li>• L'emblème de l'Union est toujours clairement visible et placé bien en évidence. Son emplacement et sa taille sont adaptés à la taille du support ou du document utilisé. La hauteur minimale de l'emblème de l'Union est de 1 cm; elle est de 5mm pour les petits objets promotionnels.</li><li>• Affichez, grâce à des supports appropriés (autocollants, affiches, banderoles, drapeaux...) la participation européenne au financement de votre projet</li></ul>